

## Conseiller vos clients Personnes Protégées

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Banque, assurances et immobilier - Banque**

Etablissements de crédit

Code(s) NAF : **66.11Z** , **64.11Z**

Code(s) NSF : **313**

Code(s) ROME : **C1206** , **C1205**

Formacode : **41014**

Date de création de la certification : **15/09/2017**

Mots clés : **Financement** , **conseil** , **Fiscalité** , **patrimoine**

### Identification

Identifiant : **3597**

Version du : **11/07/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- **Les personnes protégées constituent un public en forte croissance de par le vieillissement de la population. Tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, conseil de famille : ces notions parfois abstraites ont des conséquences réelles sur les actes autorisés ou non pour les personnes protégées elles-mêmes et ceux qui veillent sur leur droit. La certification découle d'un consensus sur le fait que le conseil de la clientèle des personnes protégées nécessite : - la mise à jour continue de connaissances en droit fiscal et patrimonial ; - la maîtrise de l'environnement juridique, économique et réglementaire des personnes protégées ; - une compréhension des besoins multiples de ces clients**

## Descriptif

### Objectifs de l'habilitation/certification

Ce cursus permet pour chaque conseiller (banque - assurance - investissement) :

- d'apprendre d'appliquer dans son quotidien les règles incontournables protégeant les personnes vulnérables (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice) pour éviter les erreurs pour son établissement et les actes dommageables pour ses clients,
- d'acquérir un savoir-faire précieux au quotidien comme dans les de réaliser des opérations patrimoniales plus complexes en posant les bonnes questions et en alertant quand nécessaire les experts juridiques de l'établissement,
- de 'apprendre à conseiller une clientèle de personnes protégées dans la gestion de son patrimoine et dans l'accompagnement au quotidien.

### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- non

### Descriptif général des compétences constituant la certification

#### Compétence (C1). Identifier les personnes protégées :

Catégoriser les clients entre les différents statuts et expliquer les conséquences.

Poser les bonnes questions.

Obtenir les éléments nécessaires pour réaliser la catégorisation.

Expliquer la réglementation aux clients et mandataires.

Détecter les risques de fraude et déclencher les alertes.

#### Compétence (C2). Réaliser les opérations autorisées et les contrôles requis pour travailler en toute conformité avec ses clients :

Comprendre les liens entre les procédures de la banque et les lois encadrant les interactions bancaires et les personnes protégées ainsi que les sanctions encourues en cas d'infraction.

Maitriser les limites des opérations courantes pouvant être réalisées par les personnes protégées et leurs mandataires : moyens de paiement, vie des comptes, crédits, assurances.

Détecter les situations complexes ou potentiellement illégales et demander conseil en interne.

Répondre aux interrogations des clients et de leurs accompagnants légaux et familiaux.

#### Compétence (C3). Evaluer les enjeux patrimoniaux personnels du client et apporter les conseils

Identifier les produits et les services adaptés aux mineurs et aux majeurs protégés : produits d'épargne bancaire, épargne financière, titres financiers en vif, crédits immobiliers.

S'adresser aux bons interlocuteurs pour demander les autorisations nécessaires pour mener des opérations patrimoniales.

Identifier les points d'alerte en fonction des procédures, de la loi et de la jurisprudence.

Sensibiliser ses collègues sur les implications de travailler avec des personnes protégées.

### Modalités générales

Public visé par la certification

Salariés

Le parcours comprend 35 heures de formation présentielle et est décliné en 3 modules à compléter en 1 an. Les cours allient des études de cas réels et des cours magistraux.

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

La valeur ajoutée pour les individus de la certification Personnes protégées s'articule autour de plusieurs axes :

Proposer des solutions aux besoins de clients vulnérables et aux problématiques complexes.  
Comprendre l'impact juridique et fiscal des stratégies patrimoniales engagées en présence de personnes protégées.  
Gagner les bons réflexes à avoir dans la relation au quotidien avec ces clients.

### Pour l'entité utilisatrice

Développer des meilleures relations et résultats avec les clients personnes protégées.  
Gagner en conformité dans les relations avec ces clients et limiter les risques.  
Améliorer les compétences et la capacité des collaborateurs à évoluer vers des postes de spécialistes sur ces populations en forte croissance au niveau commercial ou en assistance commerciale ou en conformité produit.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

- Bac+3
- Connaître l'environnement bancaire et ses produits.
- Connaître l'environnement économique et fiscal en général.

### Compétences évaluées

#### Compétence (C1) Compétences évaluées(CE1) : C1.CE1

Identifier les personnes protégées. Analyser l'environnement juridique et réglementaire des personnes protégées : relier les procédures, le rôle des acteurs, les interdits et les autorisés en termes d'opération en banque - assurance - finance selon le type de protection et le contexte du client.

#### Compétence (C2) Compétences évaluées(CE2) : C2.CE2

Evaluer les besoins en termes de services bancaires et de crédit d'une personne protégée tout au long de son cycle de vie : Questionner le client, recueillir les informations selon les canaux autorisés et mener les vérifications pour valider le statut de la personne ; Comprendre les attentes de la personne et identifier les solutions possibles autorisées selon la loi et selon les procédures de l'établissement.

#### Compétence (C3) Compétences évaluées(CE3) : C3.CE3

Identifier les enjeux personnels du client personne protégée : Questionner le client, recueillir les informations selon les canaux autorisés et mener les vérifications pour comprendre les enjeux

### Centre(s) de passage/certification

- Etablissement principal de Bärchen Education.  
29, rue de Trévise 75 009 Paris

patrimoniaux et de long terme de la personne protégée ; Maitriser les risques d'abus de faiblesse pour la personne comme pour l'établissement et identifier les indicateurs d'alerte.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

N/A

La validité est Temporaire

5 ans

**Possibilité de certification partielle :** oui

Étendue de la certification partielle :

La composante C1 peut être acquise partiellement avant la composante C2 et C3.

Les composantes C2 et C3 peuvent être acquises partiellement sans impératif d'ordre à partir du moment où C1 a été acquis.

Durée de validité des composantes acquises :

5 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

3 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Certification nouvelle.

### *Autres sources d'information*

<https://www.barchen.fr/certifications-professionnelles/pages/personnes-protegees/>